

**« Semestrialisation totale »
L'expérience du département Informatique
de l'IUT Robert Schuman**

Julien Haristoy

Chef du département Informatique, IUT Robert Schuman

Dans le paysage des spécialités de DUT, le DUT Informatique jouit d'une spécificité peu enviable, celle d'un taux d'échec important lors de la première année. Le constat est stable dans le temps et s'applique à l'ensemble des quarante et quelques départements répartis sur le territoire national : le taux de diplômés (nombre de DUT délivrés/nombre d'entrants) tourne autour de 65% avec des variations comprises entre 50 et 75%, selon les départements et les années.

Les raisons de cette situation sont sans doute complexes et multiples : matière technologique, et néanmoins très abstraite, image fautive ou tronquée de l'informatique dans le grand public, crise des vocations scientifiques en général, évolution discutable des contenus de l'enseignement secondaire des mathématiques... Toujours est-il que la situation se dégrade encore au début des années 2000, avec une diminution très sensible du nombre de dossiers de candidatures, et ses conséquences sur le niveau de recrutement.

Un élément nouveau apparaît en août 2005, avec l'arrêté « relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur », autrement dit le texte fixant les modalités de la semestrialisation du DUT et de sa compatibilité avec le système dit « LMD ». L'obtention du DUT y est subordonnée à la validation de quatre semestres, et non, comme précédemment, de deux années. Cependant certaines dispositions (la compensation entre moyennes de deux semestres consécutifs) et mentions de résultats (« Ajourné autorisé à continuer ») introduites dans l'arrêté visent la prise en compte d'une organisation des études qui reste, a priori, classiquement annuelle.

Cependant, dans la spécialité Informatique, la semestrialisation apparaît, dans l'esprit de beaucoup d'enseignants préoccupés par la persistance d'un fort taux d'échec, comme une occasion à saisir : celle de permettre le redoublement immédiat d'un semestre.

En effet, l'assimilation du contenu du premier semestre est un pré-requis pratiquement indispensable à la réussite du deuxième, et un mauvais départ en DUT signifie habituellement une année perdue, avec ce que cela suppose d'inconfort psychologique, pour les enseignants et les étudiants, dans la gestion d'une année d'attente d'un hypothétique redoublement.

Le département Informatique de l'IUT Robert Schuman se lance donc dans la semestrialisation totale du DUT dès février 2006, avec une première rentrée hivernale. L'équipe pédagogique a bien mesuré les difficultés d'organisation qu'implique cette évolution : il s'agira à terme de mener quatre promotions de front, au lieu de deux. La montée en puissance se fera progressivement, avec une rentrée du semestre 1 en février 2006, puis un semestre 2 « d'automne » en septembre 2006. La complexité maximale est atteinte à partir de février 2007, avec les semestres pairs classiques, et les semestres impairs issus du calendrier décalé. Relevons également que, d'emblée, le département souhaite accueillir des étudiants entrants à la rentrée de février, en plus des redoublants du semestre 1 d'automne, visant un effectif d'une trentaine d'étudiants, dont la moitié sont de nouveaux étudiants.

Du point de vue des moyens logistiques et humains, la mise en place du dispositif se fait à coût constant, ce qui implique des redéploiements internes (suppression d'un groupe de semestre 2 de printemps), des adaptations de maquettes (pas de cours en amphithéâtres, interprétation de la notion de « parcours » en S4...), et une politique qu'on peut qualifier de volontariste, c'est-à-dire allant au-delà de ce que prévoient les textes, dans les possibilités de conservations des notes en cas de redoublement. Soulignons cependant que l'adhésion unanime de l'équipe pédagogique est, sans aucun doute, la condition première de réussite d'une telle mutation organisationnelle.

Un des effets de la semestrialisation n'avait pas été réellement anticipé, qui s'est pourtant révélé déterminant en pratique : il s'agit de la grande complexification des jurys, en particulier du jury, originellement, de passage, puis d'admission et de délivrance, ayant lieu à la fin du mois de janvier. En effet la possibilité offerte aux étudiants en échec d'un redoublement immédiat implique la discussion de 70 cas environ lors d'un jury de fin de semestre : à qui offrir la possibilité de redoubler pour consolider ses bases ? Qui doit redoubler impérativement, sous peine d'échec ? À qui suggérer une réorientation ? Ajoutons, d'une part, que les textes précisent bien qu'il appartient au jury de proposer un redoublement, et à l'étudiant de l'accepter, ou non ; d'autre part que les délais entre proposition et acceptation ne peuvent dépasser 48 heures.

La nécessité d'une préparation des jurys longtemps en amont s'est donc rapidement imposée : mise en place d'un suivi individualisé dès l'entrée dans la formation, séance d'explication aux étudiants du fonctionnement des jurys, organisation d'une sorte de pré-jury au mois de décembre pour les étudiants de premier semestre, donnant lieu à des « conseils » de redoublement ou de réorientation, selon le profil de l'étudiant.

Ce conseil est transmis par courrier au moment des vacances de Noël, l'étudiant exprimant en retour le souhait d'accepter ou non un redoublement éventuel. C'est à l'occasion de cette navette que les étudiants sollicitent des entretiens avec l'équipe pédagogique pour faire le point sur leurs motivations et aspirations, ou pour demander des compléments d'explication.

Signalons enfin la grande difficulté de planifier l'organisation des études (nombre de groupes, emplois du temps, services), alors que les effectifs ne sont connus avec précision qu'à l'issue d'un jury qui précède de deux jours, fin janvier, le début du semestre suivant !

Quatre ans après les débuts de la semestrialisation réelle, la question d'un premier bilan se pose naturellement, soulevant cependant d'immédiates difficultés méthodologiques : comment évaluer les résultats d'une formation semestrialisée en l'absence d'une formation classique de référence ? Un suivi de cohorte détaillé s'avère rapidement confus et difficilement exploitable du fait de la variété des situations réalisées. De plus, trois promotions de diplômés hivernaux seulement sont sorties, et les circonstances n'ont pas permis l'émergence d'un régime « stationnaire ». Plus précisément, le vivier de candidats entrants en février est resté modeste les deux premières années ; le flux de redoublants a été significativement plus élevé en 2009, dans le cadre des mesures mises en place pour améliorer la réussite des Bacs technologiques ; un essai d'ouverture plus large aux entrants est mis en place en 2010 dans le contexte de la jeune Université de Strasbourg.

Essayons cependant quelques premières mesures quantitatives. D'abord, le nombre global de diplômés du DUT Informatique a atteint son plus haut niveau depuis la création du département en 1971 : 85 diplômés en 2010, contre 62 par exemple, au plus bas, en 2007. Pour les étudiants redoublant immédiatement le premier semestre, on observe un taux global d'obtention du diplôme de 50%, la grande majorité en 5 semestres seulement. Un même taux global de 50% est obtenu pour les entrants de février, mais avec un taux de réussite faible pour les deux premières promotions, et beaucoup plus encourageant (autour de 70%) pour les deux suivantes. Compte-tenu de ce qu'il s'agit ici de populations initialement en échec, ou en réorientation, ces chiffres prennent un relief plutôt positif.